

Le nouveau collège Chaptal.

Numéro d'inventaire : 1979.26328 Auteur(s) : Julien Antoine Peulot Type de document : image imprimée Date de création : 1975 (restituée)

Description : gravure de presse page découpée avec article ruban adhésif au dos de la feuille

Mesures: hauteur: 90 mm; largeur: 217 mm

Notes: Vue du nouveau collège Chaptal, boulevard des Batignolles à Paris. Dans la gravure : "Peulot - M. Clerget" Au-dessous du tr. c. : "Le nouveau collège Chaptal. (Dessin de M. Clerget)" Peulot (Julien Antoine), né en 1827, a fait des dessins pour les journaux II y a de nombreux articles "Clerget" dans les ouvrages de références date restituée en marge à g. au

stylo bleu: "14.8.1875"

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau: non précisée

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p. Mention d'illustration

ill.

Lieux: Paris, Paris

LE MONDE ILLUSTRÉ

LE COLLÉGE CHAPTAL

E collège Chaptal, dont on a beaucoup parlè ces derniers temps, a été fondé en 1852 par M. Goubaux, qui en resta le directeur jusqu'en 1850. A sa mort, M. Monjean, préfet des études, continua avec éclat l'œuvre de son collaborateur, et le collège n'a fait que prospèrer sous son habile direction.

bile direction.

Le collége Chaptal donnait l'éducation et l'instruction à 1,100 pensionnaires et à 500 demi-pensionnaires ou

La ville de Paris a voulu porter cet établissement à la hauteur d'une institution nationale; elle a choisi sur le boulevard des Batignolles un terrain de 17,000 métres carrés et y a fait élever des bâtiments qui pourront contenir 800 internes et 500 externes.

tres carres et y a fait elever des patiments qui pourront contenir 800 internes et 500 externes. Les élèves sont répartis en trois collèges distincts: le petit collège contient les élèves de huit à treize ans, partagés en dix divisions, et suivant les cours de 4^{re} et 2° année; le moyen collège, ceux de quatorze à dixsept ans, partagés en dix divisions également et suivant les cours de 3° et 4° année.

Le grand collège, où l'on n'admet que les écoliers qui ont fait leurs études dans la maison, contient les élèves de dix-sept à dix-neuf ans.

